 <p>USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p>Délibération n° D20262004-02 Du 20 AVRIL 2026 BAR LA CURE LIQUIDATION JUDICIAIRE VENTE MATÉRIEL ET MOBILIER DEMANDE D'AJUSTEMENT DU BUDGET ALLOUÉ</p>
---	---	--

Nombre de membres				Date de la convocation	15.04.2026
Afférents au conseil municipal	15			Date d'affichage	15.04.2026
En exercice	15				
Qui ont pris part à la délibération	15	Pouvoir	0		

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – DELORME D – DESSALCE S – CHATAING P – MAILLET-BERT P – SANTORO B – BONNEVAUX V – PITAVY A – CHABRIER C – DAURELLE T - GALLON S – BOUREILLE C – RIVAL N – DE CAESTECKER M – MEY L (15)

Absents avec pouvoir : (0)

Absents sans pouvoir : (0)

Secrétaire : Sandrine DESSALCES

**BAR LA CURE
LIQUIDATION JUDICIAIRE
VENTE MATÉRIEL ET MOBILIER
DEMANDE D'AJUSTEMENT DU BUDGET ALLOUÉ**

Mr le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n° D20263003-10 du 30 mars dernier, pouvoir avait été donné au Maire de participer à la vente aux enchères du mobilier et du matériel du bar de la Cure, suite à sa mise en liquidation judiciaire, avec une autorisation budgétaire de **2 000 € maximum**.

La mise aux enchères desdits biens ont conduit Mr le Maire à renchérir jusqu'à la somme de **3 599.84 €**.

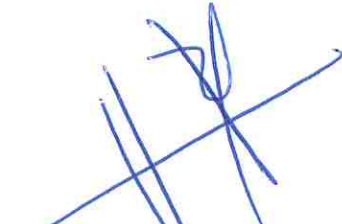
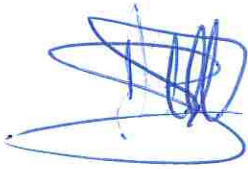
Il demande à l'Assemblée de bien vouloir statuer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents

- **Valide** la dépense de **3 599.84 €** pour le rachat du matériel et du mobilier du bar de la Cure, en liquidation judiciaire ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le mercredi 22 avril 2026.



<p>Hervé BÉAL, Maire</p> 	<p>Sandrine DESSALCES, secrétaire de séance</p> 
--	--